



ÉTUDE  
PAYSAGÈRE

---

PROJET DE PARC  
PHOTOVOLTAÏQUE  
DE  
PAPAICHTON

---

JANVIER 2022



# P R É A M B U L E

A la croisée d'une approche sensible marquée par les ambiances inhérentes à chaque espace et un recensement concret d'éléments intangibles du territoire, le site projeté sur des terrains de la commune de Papaïchton pour le développement d'un parc photovoltaïque est ici détaillé au regard de son « enveloppe paysagère » et des particularités propres à la dynamique et aux fondements du paysage guyanais.

L'objectif de cette étude est de fournir un cadre de réflexion qui permettra de donner les clés d'une connaissance et d'une compréhension partagées du paysage, des enjeux qui lui sont liés par le projet afin d'amorcer des propositions concrètes d'action garantes de son intégrité dans un contexte contemporain.

L'observation d'un paysage utilise plusieurs disciplines qui se complètent de manière à obtenir une approche qui soit la plus rigoureuse et la plus objective possible :

- Les sciences analytiques pour l'étude des reliefs, l'hydrologie, l'urbanisme, la flore ou l'agriculture...
- L'observation de terrain, les interprétations personnelles ou sensibles...

C'est par le croisement de ces données (analytiques et sensibles) qu'a été appréhendé le paysage au sens de la convention européenne (STE n°176) éponyme et de la loi paysage de 93. Le « Paysage » désigne à cet égard dans ce dossier une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de facteurs naturels et humains et de leurs interrelations.

Les entités (ou unités) paysagères sont des territoires définis, délimités de façon nette ou floue et qui présentent des caractères homogènes originaux, des ambiances ou une composition propre. Ces entités composent le grand paysage.

Les ambiances paysagères présentent des rapports d'échelles plus réduits, sont totalement intégrées au grand paysage mais offrent soit des particularités soit des perceptions différentes distinguées par la juxtaposition et la répartition des composantes formant l'identité du paysage décrit précédemment.

Ont participé à l'élaboration de ce dossier:

Antoine VOGT, Paysagiste DPLG,  
Daryl FLOYD, Architecte Paysagiste  
Adrian RESTOUIN, Infographiste 2D/3D

[contact@composite.eu](mailto:contact@composite.eu) • [www.composite.eu](http://www.composite.eu)





# SOMMAIRE

## I

### LE PROJET DANS LE PAYSAGE

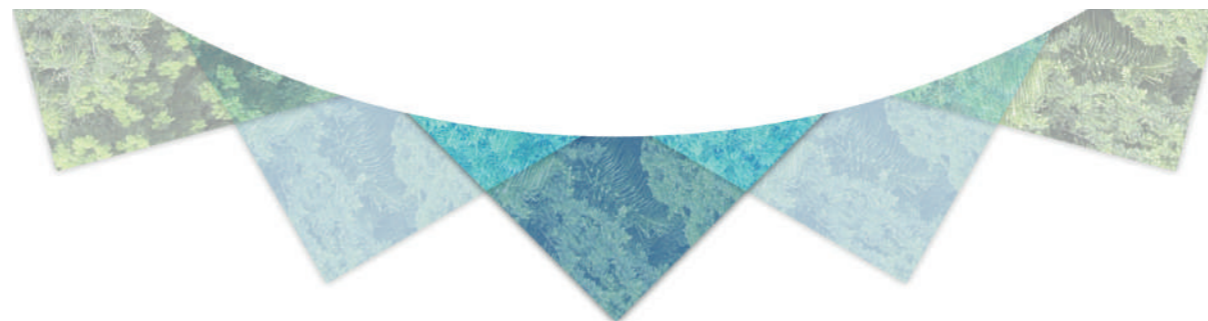
A•LOCALISATION DU PROJET DANS SON CONTEXTE PAYSAGER & PATRIMONIAL	5
B•ANALYSE DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES	6
C•PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE	7
D•LES ABORDS IMMÉDIATS DU SITE	11
E•SYNTHÈSE DES ENJEUX & PREMIÈRES RECOMMANDATIONS PAYSAGÈRES	14

---

## II

### LE PAYSAGE DANS LE PROJET

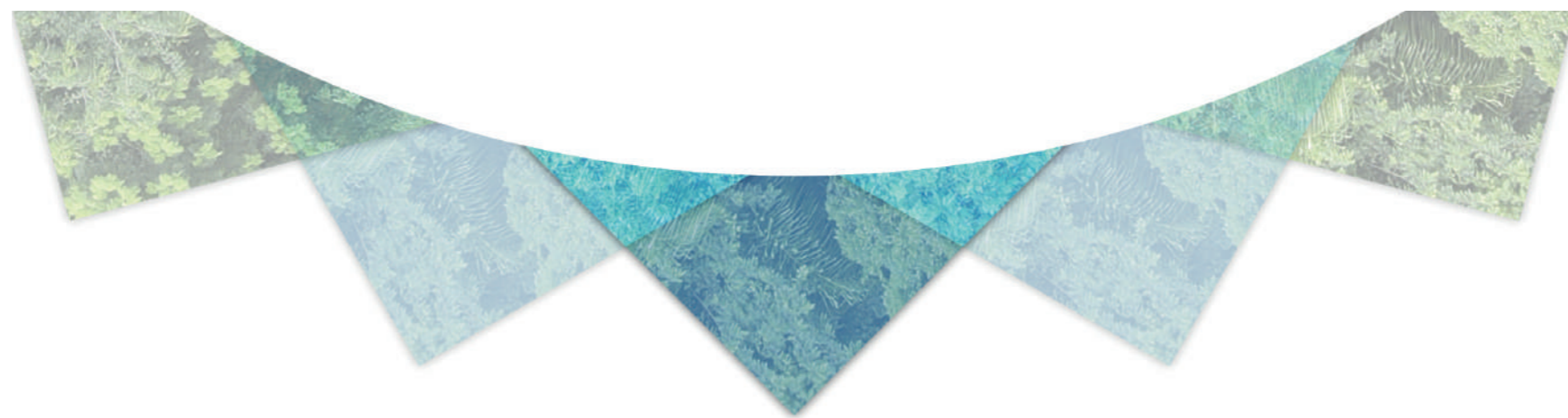
A•PRÉSENTATION DU PROJET	16
B•SIMULATIONS DU PROJET	17
C•LE DEVENIR DU SITE	24
D•SYNTHÈSE	25



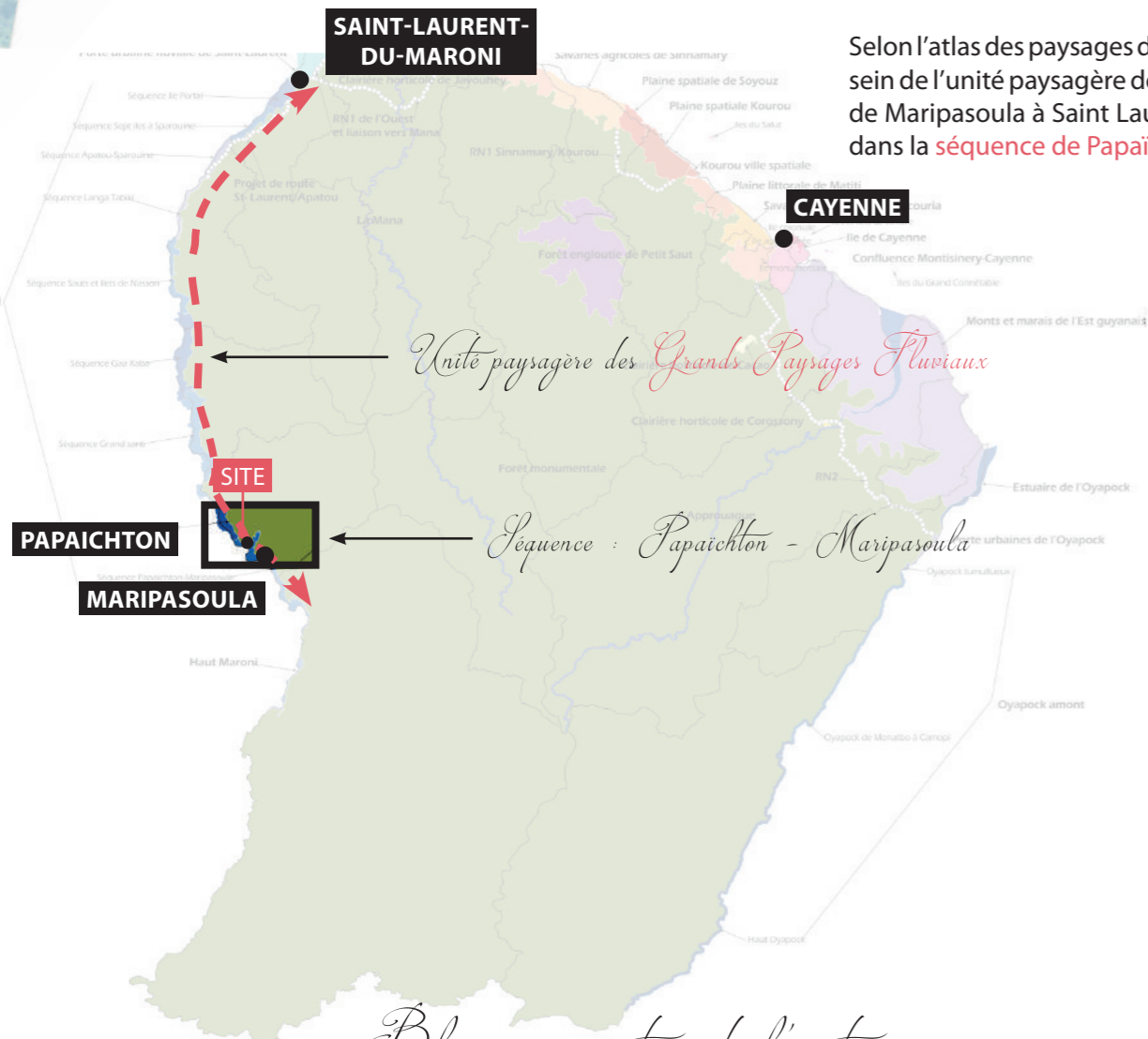
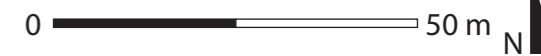


I

LE PROJET DANS LE PAYSAGE



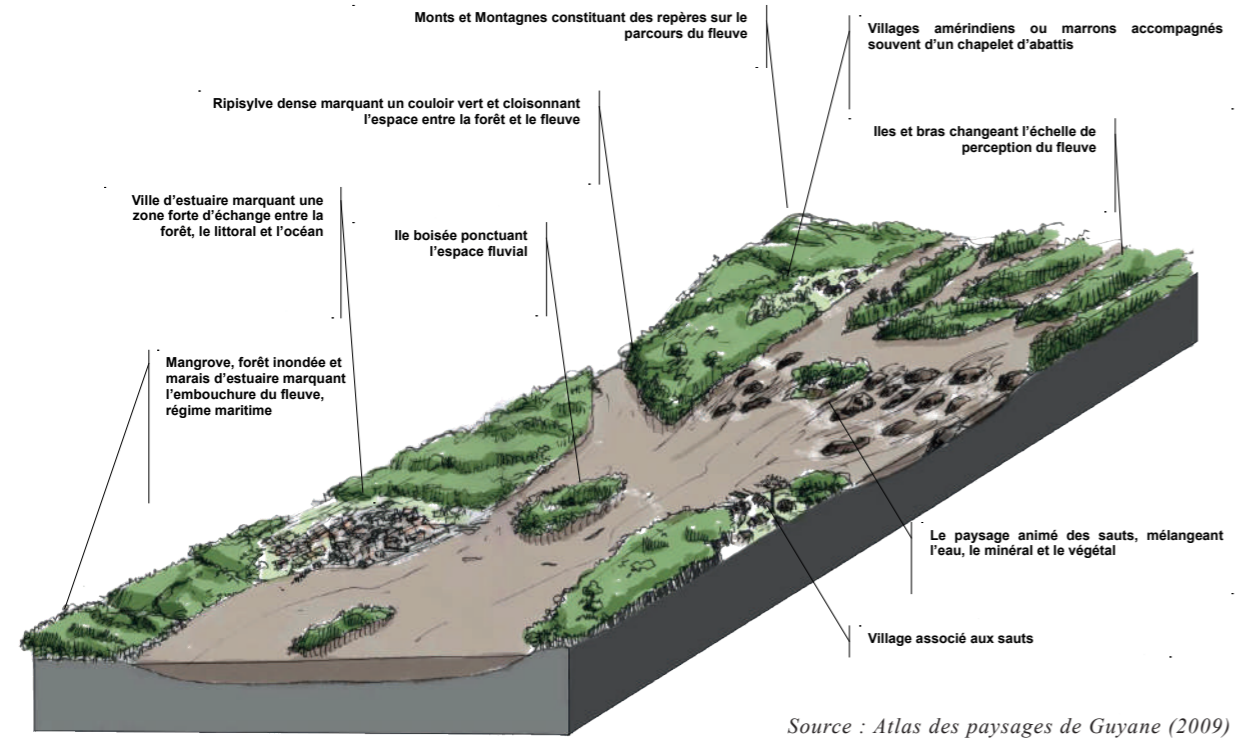
# I A LOCALISATION DU PROJET DANS SON CONTEXTE PAYSAGER & PATRIMONIAL



Selon l'atlas des paysages de Guyane, le périmètre d'étude se situe au sein de l'unité paysagère des « **Grands paysages fluviaux** », courant de Maripasoula à Saint Laurent du Maroni et plus particulièrement dans la **séquence de Papaïchton-Maripasoula** décrite de la sorte :

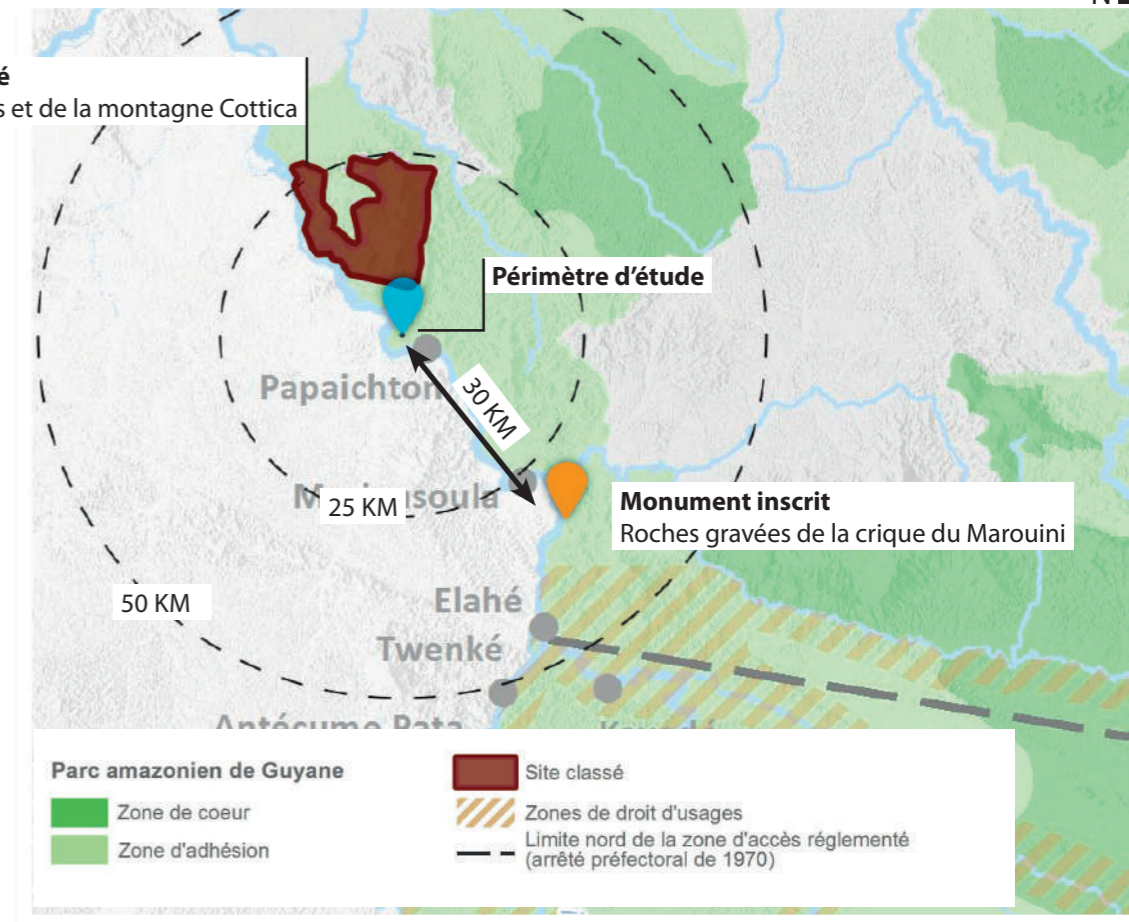
« Entre les sauts Langa Tétéi Soula et Maripa Soula, le fleuve retrouve un gabarit relativement imposant avec de larges méandres qui répondent aux courbes dessinées sur l'horizon par les grands Monts du massif central guyanais. On retrouve ainsi la Montagne Kotika, la Montagne Bellevue, le Mont Fatoe Swietie et, plus au sud, les Monts Atachi Bakka. Ces volumes sont relayés le long du fleuve par des berges collinaires. Sur le fleuve, les sauts prennent une configuration particulière en raison du socle schisteux dont ils sont l'émergence. Ainsi, sortent de la surface de l'eau des dents rocheuses alignées comme une gigantesque mâchoire acérée. Cette séquence se caractérise par la présence importante de petits villages ou de gros bourgs noirs marrons qui marquent les franchissements de sauts ou les embouchures de criques. Certaines petites îles sont d'ailleurs habitées. Les bourgs les plus importants, comme Loka Papaïchton ou Maripasoula, sont signalés de loin sur le fleuve par un immense fromager qui semble couvrir le village de sa ramure protectrice. La structure des villages, les pirogues typées et l'architecture en bois ornée de Tembe caractéristique, renvoient directement à l'identité ethnique des Bonis. Papaïchton s'affiche d'ailleurs comme la capitale du Pays Boni puisqu'y réside le « Granman », chef religieux. Les villages se caractérisent, là encore, par une voie plantée le long du fleuve qui dessert de nombreux dégrads où se concentre l'activité. Plus en arrière, des voies desservent des groupes d'habitations souvent centrés sur un espace en terre battue ombragé par un manguié ou un jacquier. **Avec les forts développements de ces dernières décennies liés au statut communal, à l'orpaillage croissant et aux liaisons aériennes régulières, les bourgs de Maripasoula et Papaïchton voient leur structure évoluer sensiblement en intégrant notamment le style architectural créole littoral sur les maisons plus récentes et les bâtiments plus contemporains avec des équipements. Les équipements et notamment les écoles ont favorisé le transfert des populations, entre autres celles des petits villages inondables, vers les principaux centres. Les bourgs se sont donc développés autour de rues clairement dessinées investissant le territoire plus en profondeur et donnant plus d'épaisseur au village.** »

## Bloc paysager type de l'unité paysagère



Source : Atlas des paysages de Guyane (2009)

**Site classé**  
Les abattis et de la montagne Cottica

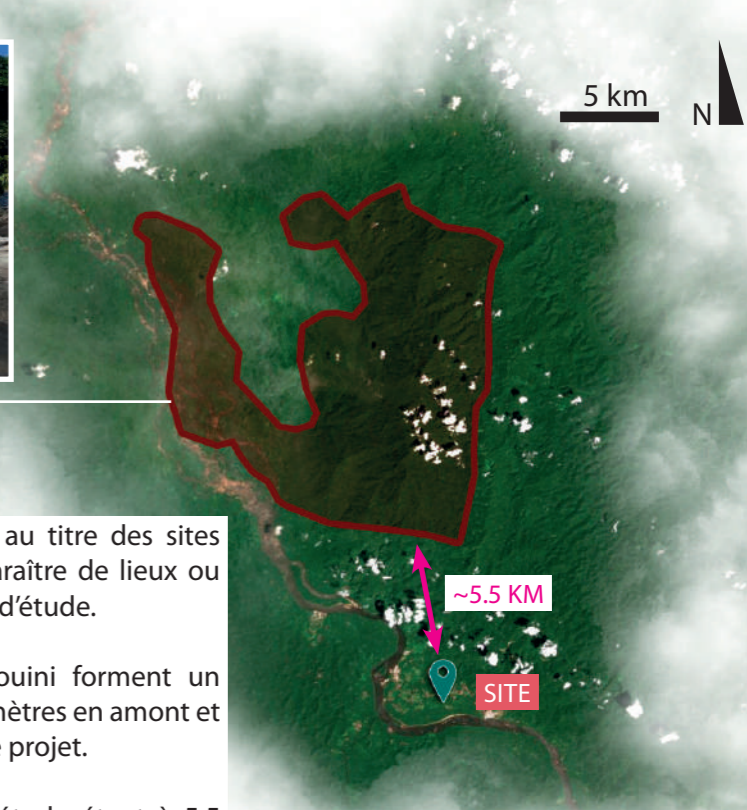


**Site classé**  
Les abattis et de la montagne Cottica

Le patrimoine réglementairement protégé au titre des sites et monuments historiques ne fait pas apparaître de lieux ou d'édifices protégés aux abords du périmètre d'étude.

Les roches gravées de la crique du Marouini forment un monument inscrit plusieurs dizaines de kilomètres en amont et ne sont pas de nature à être impactées par le projet.

De façon plus rapprochée (le périmètre d'étude étant à 5.5 km de sa limite méridionale), le site classé des abattis et de la montagne Cottica forme un vaste ensemble protégé mais à une distance trop importante dans la configuration relativement plane et surtout forestière du secteur pour permettre une interférence de l'espace du projet avec le site considéré.

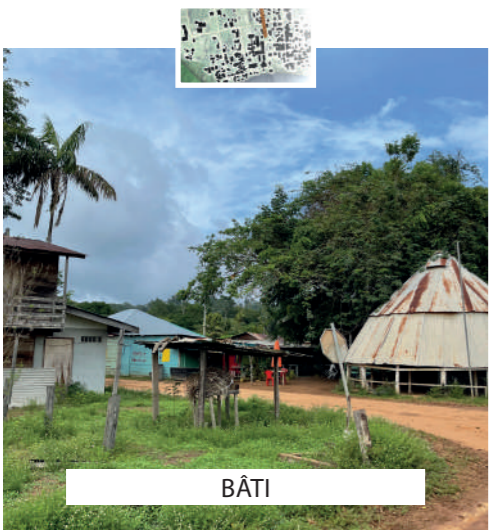
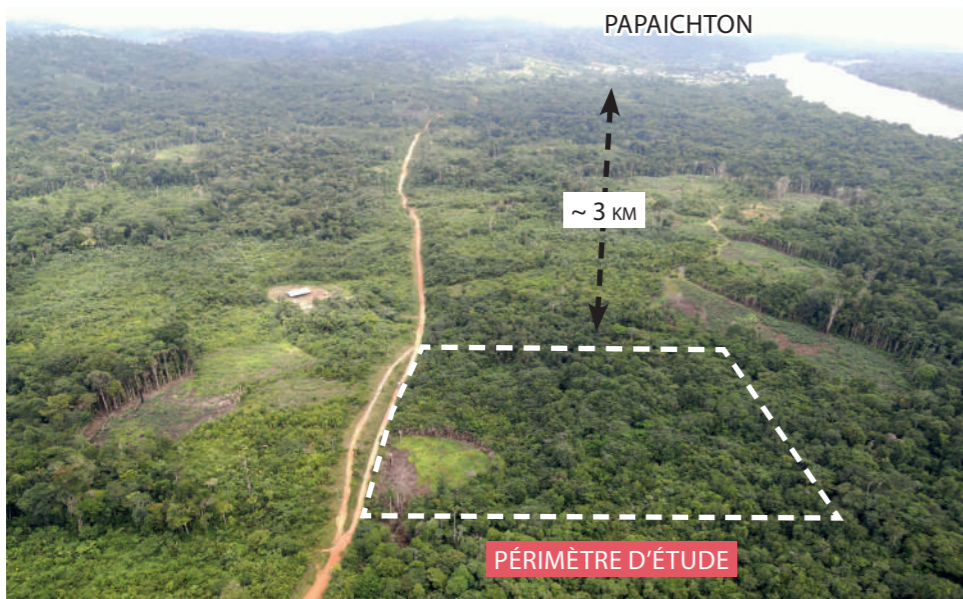


# I B. ANALYSE DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES



Le périmètre d'étude (formant la limite d'emprise foncière disponible) appartient au vaste ensemble agro-forestier de forêt équatoriale secondaire morcelée d'abattis et d'anciennes friches cultivées séparant le bourg de Nouveau Assissi à l'ouest de la ville de Papaïchton en amont à l'Est.

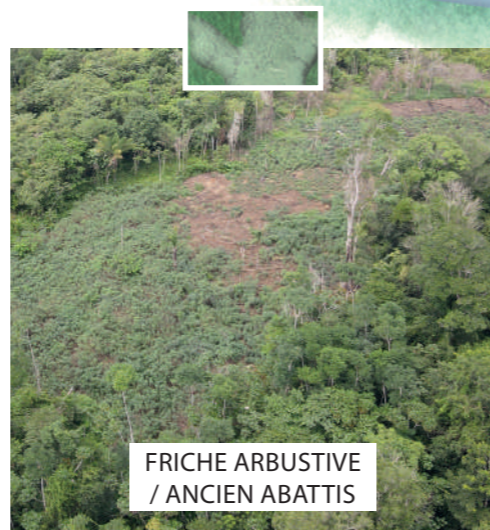
Cette occupation de l'espace forme un paysage particulièrement marqué aux abords de la piste en latérite qui forme l'extrémité septentrionale du tracé viabilisé reliant cet ensemble du pays Boni jusqu'à Maripasoula plus en amont du Lawa.



BÂTI



FORÊT



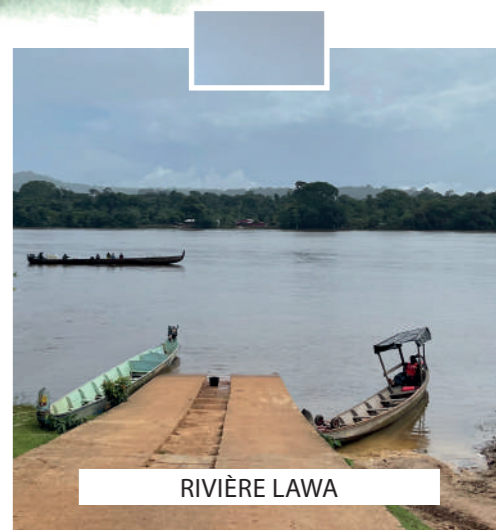
FRICHE ARBUSTIVE / ANCIEN ABATTIS



ABATTIS



PISTE EN LATÉRITE



RIVIÈRE LAWA

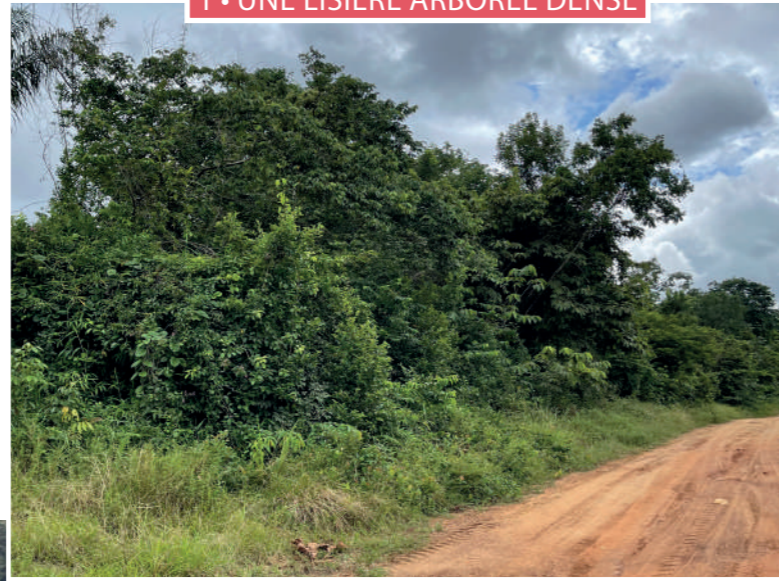
# 1.C. PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE *Le site*

Le périmètre d'étude forme une bande sur des terrains publics (commune et Etat) d'environ d'environ 233m de long pour 200m de large le long d'un décroché de la piste de Papaïchton à Nouveau Assisi et de la ligne électrique qui relie ces deux ensembles urbains en plein développement.

L'ensemble peut être décomposé en 3 ambiances spécifiques:

1. une lisière dense marquant le linéaire continu et ouvert de la voie publique (1),
2. un abattis récent marqué par le brûlis effectué et l'ouverture de l'espace considéré (2)
3. et un espace plus fermé de forêt très dégradée en reconquête d'abattis plus anciens (3).

1 • UNE LISIÈRE ARBORÉE DENSE



2 • LE RÉCENT ABATTIS



3 • LA RECONQUÊTE VÉGÉTALE SUR D'ANCIENS ABATTIS



Les formations végétales sont constituées sur l'essentiel des 5 ha du périmètre d'étude d'un couvert jeune de reconquête sur d'anciens abattis, d'une hauteur maximale de 10 à 15m, pour des sous-bois assez clairs et peu diversifiés que l'on peut traverser via un layon ouvert depuis la piste.

Des étendues monospécifiques de cambrousés à calumets forment à ce titre d'assez grandes étendues parfois en clairière et dans un espace où se retrouvent de nombreuses espèces de lisière (en particulier évidemment le long de la piste mais également en cœur de parcelle) comme le balourou ou des espèces de nature plus envahissante comme le mimosa pigra.

